

Conseil communal de Bullet

Séance du 28 octobre 2013

M. Jean-Luc Passello ouvre la séance à 20h00 et implore la bénédiction divine sur l'Assemblée.

Ordre du Jour

- 1 Appel
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 septembre 2013
- 3 Communications du bureau du Conseil
- 4 Communications municipales
- 5 **Préavis n° 21-2013** – Arrêté d'imposition pour l'année 2014-2015 « *commission d'Imposition* »
- 6 **Préavis n° 22-2013** – Demande de crédit pour le renouvellement du parc informatique & Gestion électronique des documents « *commission des finances*»
- 7 Propositions individuelles

1. Appel

Excusés :

Beck Rodolph

Gander Serge

Mermod Claude

Prévitali Daniel

Tripet Bernard

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 septembre 2013

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Communications du bureau du Conseil

Néant.

4. Communication municipales

Lucien Lambercier :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers et conseillères communaux,

Pâturage du Chasseron : vu la montée tardive du bétail au pâturage, le 12 juin 2013, d'entente avec Mme Sylvie Pelet, nous avons pris le risque de fixer la descente au 9 octobre 2013. Par chance, la neige a blanchi les hauteurs de notre Jura dès le lendemain matin de la descente.

Mme Sylvie Pelet a terminé sa 20^{ème} période de surveillance du bétail au pâturage exploité par la Commune.

Au nom de la Municipalité, nous remercions et félicitons Mme Sylvie Pelet pour son dévouement et ses connaissances de cette fonction et pour ses vingt périodes d'estivage.

Fin de citation

Jean-René Bernardi :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Hangar Mini-déchetterie : toutes les factures du hangar et de la mini-déchetterie sont, à ce jour, comptabilisées. L'addition de celles-ci nous a fait constater une petite réserve d'environ CHF 25'800.-, malgré un total des travaux supplémentaires de plus de CHF 100'000.-.

Une partie de cette réserve servira aux finitions, doublages, isolations internes, etc. du futur dépôt-atelier de notre concierge par nos employés, la marchandise étant déjà comptabilisée dans les factures. De plus, éventuellement pour le silo à sel, nous sommes encore en transaction avec le voyer pour le transport et le prix du sel.

Ruelles et routes : toutes les réparations et goudronnages de la commune ont été exécutés dans le budget, sauf un dépassement dû à retard de l'exécution du chemin du Lago de 3 ans.

Véhicules : une bonne partie de nos engins a été réparés ou révisés par des entreprises spécialisées. Ils sont prêts à affronter l'hiver.

Fin de citation

Michel Bornoz :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Suite à l'acceptation du préavis n° 20-2013, la vente de terrain aux Rasses à M. et Mme Pellaton est réglée et les travaux d'équipements des eaux claires et usées de ce quartier (préavis n° 18-2013) ont débutés.

Concernant l'épuration des servitudes du quartier « Le Quartelet », les premières séances permettent d'annoncer que cette démarche est bien perçue par l'ensemble des riverains et que la procédure va pouvoir se poursuivre sans blocage.

Concernant l'école, la convention ou l'entente devant régler le fonctionnement et l'organisation du groupement scolaire n'est pas encore sous toit.

Des propositions ont été avancées de part et d'autre, il ne reste plus qu'à trouver la solution et faire en sorte que les divergences se transforment en convergences et que les actes remplacent

les paroles... à suivre.

Fin de citation.

Jean-Franco Paillard:

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers ;

En ce qui me concerne, les communications se suivent et se ressemblent. Je fais en tout cas allusion à l'implantation d'éoliennes. Les derniers articles qui font état des audits éoliens des SIG font souffler un vent mauvais sur la régie des Services Industriels genevois. La guerre interne au sein des services genevois a provoqué une multitude de questions sur les rendements et a amené la firme anglaise GL Garrad à rédiger un rapport technique sur les dix projets de parc constituant le portefeuille d'Ennova.

Mais sérieusement, notre projet est prêt à être transmis aux services de l'Etat pour l'enquête préalable version 2. Les communes territoriales, réunies dans cette même salle Bonnet, ont pu prendre connaissance avec satisfaction de l'avance de l'étude finale. Les dossiers seront transmis d'ici fin novembre pour les signatures avant l'envoi au Département.

En ce qui concerne la fibre, Stéphane Guex vous présentera la situation et l'avancement des travaux d'ici quelques minutes. Ce chantier qui a débuté en juin 2013, a provoqué une charge très lourde assumée par le personnel administratif ainsi que par René Guex et Marcel Champod, jeune retraité sous la conduite de notre collègue Stéphane Guex. Je profite de l'occasion pour les remercier de leur engagement. Courage, Noël approche et la fibre devra être sous quelques sapins comme promis.

Depuis quelques jours, nous sommes occupés à l'élaboration du budget. M. Busset, nous rejoindra mercredi prochain, pour l'analyse.

Nous sommes souvent interpellés au sujet des projets que vous avez pu découvrir dans la presse. Il s'agit du Centre Taoïste, pour information, le projet est toujours d'actualité et doit encore faire l'objet de mesures complémentaires exigées par la Division générale de l'Environnement (eaux souterraines).

En ce qui concerne le projet de la Grand Vy à Bullet, celui-ci est à l'étude quant à la faisabilité.

Je vous confirme que la dernière séance du Conseil communal aura lieu le lundi 16 décembre 2013 à 19h30. A la suite de laquelle, vous êtes invités au Restaurant des Planets pour la traditionnelle collation.

Merci pour votre attention et bonne séance.

Fin de citation

Stéphane Guex nous présente sur grand écran, l'état des travaux de la fibre optique.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Municipaux,

Je vous informe que le POP (armoire de distribution principale) est situé au collège et sera

opérationnel à fin novembre. Ils sont en train de tirer des câbles depuis Les Planets jusqu'au Collège.

Pour fin décembre, une dizaine de raccordement seront opérationnels pour des tests, ces raccordements seront situés sur le territoire dans le but de contrôler les différentes armoires.

Le tirage de la fibre dans les différents ouvrages, notamment chez les privés, se fera selon les conditions météorologiques par l'entreprise VO énergies.

Nous pouvons remarquer que les secteurs à finir sont le Sud et le Nord-Ouest des Rasses, Le Sud-Est et le chemin de la Dôle avec la laiterie pour Bullet.

Les finitions avec la validation des travaux se feront aux printemps (y compris l'ensemencement).

La calcul exacte des travaux effectués est en cours d'élaboration par les bureaux de VO énergies actuellement. Dès que ceux-ci seront connus, nous vous tiendrons informé.

Réseau d'eau : Quelques fuites sont intervenues sur notre réseau notamment le changement d'une hydrante importante pour notre défense incendie au niveau de la Grande Charrière.

Les travaux d'épuration ont débuté selon le préavis n° 18-2013.

Fin de citation

5. **Préavis n° 21-2013** – Arrêté d'imposition pour l'année 2014-2015 « *commission d'imposition* »

RAPPORT Au Conseil communal de Bullet

De la Commission d'Imposition chargée d'examiner le préavis n° 21/2013 « Arrêté d'imposition pour l'année 2014-2015 »

Rapporteur : Fanny Tinguely

Membres : Geneviève Rolaz, Evelyne Chablaix, Claude Mermod, Norbert Müller

Municipaux présents : Jean-Franco Paillard, Michel Bornoz

Monsieur le Président,

Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux,

Mesdames, Messieurs, les Conseillers,

La commission d'imposition s'est réunie le lundi 21 octobre 2013 à 19h00 à la Salle Bertha-Bonnet afin d'examiner le préavis susmentionné.

M. Jean-Franco Paillard, Syndic et MM. Michel Bornoz, Municipal étaient présents et ont répondu à toutes nos questions, ce que nous les remercions.

Comme expliqué dans la conclusion du préavis n° 21/2013, l'état des finances communales est actuellement bon. Le niveau d'endettement net peut être qualifié de correct.

En première estimation, l'évolution des charges cantonales et intercommunales ne sera pas très importante par rapport au budget 2013. On constate de plus que, la commune continue de bénéficier de ristournes dans le cadre des dépenses thématiques (transports et forêts).

La Municipalité propose donc de ne pas toucher à la perception fiscale en maintenant le taux d'imposition communal 2014-2015 à 70% de l'impôt cantonal de base.

Après discussion, la commission d'Imposition se rallie aux conclusions municipales.

Conclusion

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Messieurs les Municipaux, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

- Vu le préavis n° 21/2013 concernant l'arrêté d'imposition 2014 et 2015
- Ouï le rapport de la commission d'Imposition
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'établir un arrêté d'imposition pour l'année 2014 et 2015 ;
- De maintenir le taux communal d'impôts à 70% de l'impôt cantonal de base ;
- De reconduire au surplus les autres éléments de l'arrêté d'imposition 2013 pour l'année 2014 et 2015.

Le Préavis n° 21/2013 « Arrêté d'imposition pour l'année 2014-2015 » est accepté à l'unanimité.

6. **Préavis n° 22-2013** – Demande de crédit pour le renouvellement du parc informatique & Gestion Electronique des documents « commission des finances »

RAPPORT Au Conseil Communal de Bullet

De la commission des Finances, chargée de l'examen du préavis municipal

N° 22-2013

Demande de crédit pour le renouvellement du parc informatique et l'installation d'un système de gestion électronique de documents (GED)

Rapporteur : M. Aldo Paillard

Membres : Olivier Chablaix, Serge Gander et Romain Previtali

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le mardi 22 octobre 2013 afin de se prononcer sur le préavis susmentionné. Elle a rencontré M. le Syndic Jean-Franco Paillard ainsi que M. Stéphane Guex Municipal. La commission remercie les représentants de la Municipalité pour les informations et les réponses apportées sur ce dossier.

Préambule

L'informatique prend une part importante pour l'administration de la commune de Bullet. Depuis de nombreuses années, l'informatisation s'est fortement développée et est devenue incontournable tant au niveau des entreprises que des administrations ainsi que pour l'usage privé. L'évolution très rapide de tous les moyens informatiques entraîne rapidement une certaine désuétude du matériel Hardware et software (Machines, supports et logiciels). Ainsi certaines mises à jour matérielles et logicielles s'avèrent nécessaires pour le bon fonctionnement des applications de l'administration communale.

Contenu du Préavis

Le préavis N° 22-2013 comprend l'ensemble des investissements à consentir pour le renouvellement du parc informatique, le remplacement du serveur destiné au stockage des données, la sécurisation du réseau et l'acquisition d'un système permettant la numérisation, le classement et la recherche de tout document nécessaire au bon fonctionnement de notre administration. Il est question également d'un contrat de maintenance d'une durée de 5 ans pour le GED

La formation sur le système GED est comprise dans la part support et main d'œuvre.

Migration des systèmes d'exploitation et des logiciels de bureautique

La modernisation du « parc informatique » passe par une migration de Windows XP à Windows 7 ainsi que d'un passage d'Office 2000 à Office 2012, et Office 2013 pour le PC portable.

Une uniformisation des postes de travail permet notamment une meilleure compatibilité des programmes et une utilisation identique sur tous les postes avec diminution des risques d'erreur.

Questions et discussions

Pourquoi ne pas passer directement sur le système d'exploitation Windows 8 ? M. Guex nous informe que ce système d'exploitation est encore trop récent et il doit encore être corrigé de toutes ses erreurs de jeunesse.

Une formation du personnel sur Windows 7 et sur office 2012 est indispensable afin de permettre aux employés d'utiliser au mieux les possibilités de ces nouveaux outils. M. le Syndic nous informe qu'effectivement cette formation n'a pas été prévue dans la demande de crédit.

Conclusion

Le préavis susmentionné permet une adaptation de l'informatique communale par ailleurs

vieillissante, aux standards actuels et aux contraintes liées aux fréquentes évolutions du matériel et des logiciels.

D'autre part, la sécurité tant au niveau du stockage ainsi que des virus sera renforcée et la mise en place d'un système de gestion électronique des documents permettra un accès plus facile aux documents et diminuera le besoin en papier.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

Vu le préavis Municipal N° 22-2013 demande de crédit pour le renouvellement du parc informatique et l'installation d'un système de gestion électronique de documents (GED)

Entendu le rapport de la commission chargée d'étudier le dit préavis et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

- **D'autoriser** la Municipalité à procéder au remplacement du parc informatique et à la mise en place du nouveau système de gestion des documents (GED)
- **D'accorder** à la Municipalité un crédit de Fr. 35'400.- par le biais d'un compte au bilan à créer, cette dépense devra être amortie dans les 5 ans,
- **De permettre** à la Municipalité de financer ce crédit par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du moment,
- **D'inviter** la Municipalité à prévoir la formation du personnel administratif sur les systèmes d'exploitations Windows 2007 et sur les outils Office 2012 et 2013

Jean-Franco Paillard : Je tiens à revenir sur le dernier point, soit d'inviter la Municipalité à prévoir la formation du personnel, que nous avons prévu en 2014. La séance aura lieu sur notre site de la commune de Bullet et est prévue dans le budget 2014.

Laurent Margot : Quelles entreprises ont été mandatées pour établir ce projet ?

Stéphane Guex : Nous avons mandaté la société Arc Logiciel qui fait notre maintenance actuelle. De plus, nous avons demandé aux entreprises René Faigle SA, qui nous a fait connaître ses programmes, et Devillard. Dès que le préavis sera accepté, nous mandaterons une société.

Jean-Luc Passello : Je reviens au rapport de la commission des finances qui nous informe que le renouvellement du parc informatique diminuera le papier. C'est un vœu que nous avons toujours voulu depuis que nous avons l'informatique mais le papier n'a pas encore diminué.

Olivier Chablaix : Est-ce que cette formation pourrait être ouverte au public ?

Stéphane Guex : Elle pourrait être intéressante pour tout le monde mais la formation, que nous avons demandée, est spécifique au bureau communal. Ce n'est sûrement pas intéressant pour une personne qui travaille sur autre chose. Cette formation sera ciblée à l'administration communale.

Murielle Guex : Est-ce prévu d'aménager le dépôt communal afin que les employés communaux se mettent à l'informatique. Cela pourrait être intéressant pour remplir certaines paperasses.

Stéphane Guex : Nous n'avons pas prévu d'aménager le dépôt communal mais la fibre optique pourra peut-être créer des postes de travail. Les postes de travail à l'administratif seront polyvalents. De plus, je tiens à vous informer que nous aurons accès avec 2 de nos postes depuis l'extérieur, pour consultation du GED.

Daniel Oguey : Pourquoi nous n'installons pas directement Windows 8 ?

Stéphane Guex : Un serveur doit être très fiable. Nous avons pris la base pour que ce soit compatible avec nos programmes.

Daniel Oguey : L'Etat ne subventionne pas les communes dans le domaine informatique ?

Jean-Franco Paillard : Ce serait magnifique. Certaines communes s'unissent entre elles pour commander du matériel. Nous avons les mêmes systèmes informatiques que Sainte-Croix (info Services, Citizen) mais nous avons chacun notre système d'exploitation qui va très bien. Il y aurait pu avoir une volonté par laquelle les communes auraient pu demander une aide à l'Etat.

Le Préavis n° 22-2013 concernant la demande de crédit pour le renouvellement du parc informatique & Gestion Electronique des documents est accepté à l'unanimité.

7. Propositions individuelles

Jean-Luc Passello : Je reviens sur la sortie du Conseil communal qui est prévue au printemps prochain. Une proposition de descendre les gorges de l'Orbe et visiter la centrale qui a été rénovée, a été faite au dernier Conseil. Si quelqu'un a d'autres propositions à faire sinon nous partons sur ce projet. Nous avons besoin d'un groupe de travail pour ce projet.

Mme Geneviève Rolaz, MM. Daniel Oguey et Jean-Luc Passello forment un groupe de travail. M. Jean-Luc Passello remercie les deux membres pour leur engagement.

Norbert Müller : J'aimerais revenir sur le bâtiment de la Grand-Vy sur le terrain de la hoirie Sueur. Le bâtiment communal sera diminué de valeur. Est-ce possible de faire opposition ?

Michel Bornoz : Je vais essayer de répondre au mieux avec les informations que nous avons à ce jour. Pour l'instant, aucun dossier de mise à l'enquête n'a été déposé à la Commune, la hoirie Sueur est toujours propriétaire de ce terrain. Le dossier est en cours et va être déposé. Concernant l'opposition, toute personne a la possibilité de faire opposition. Le droit de vue n'est pas une opposition valable à moins que ce soit un droit qui soit inscrit dans une servitude foncière, mais ce n'est pas le cas pour le bâtiment communal. Chacun peut venir consulter le dossier et faire une opposition mais elle doit être fondée.

Evelyne Chablaix : Au dernier Conseil, je vous avais demandé pour les panneaux à l'entrée du village et rien n'a été entrepris depuis-là.

Jean-René Bernardi : C'est au programme.

Evelyne Chablaix : Est-ce que c'est possible de fermer les portes de la mini-déchetterie ?

Jean-René Bernardi : Je suis d'accord mais, d'après les employés communaux, il y a une mauvaise odeur dès que nous ouvrons la petite porte.

Jean-René Bernardi : Dans mes communications, je vous ai parlé que les factures du hangar et de la mini-déchetterie étaient comptabilisées. J'ai les copies des factures précises si vous êtes intéressés.

Evelyne Chablaix : A quoi en est le bâtiment du Stand de Tir ?

Jean-René Bernardi : Nous avons reçu quelques oppositions à cause du bruit. Ce projet est en attente.

Séance levée à 20h50

Au nom du Conseil communal

Le Président

La Secrétaire

Jean-Luc Passello

Fanny Tinguely